

Explication

L'analyse d'un espace a pour but de mettre en évidence les points importants dont il faut tenir compte dans un futur aménagement. Ce sont les enjeux. Une fois identifiés, ils doivent être transmis à l'auteur de projet qui devra les intégrer dans la conception de son projet pour y apporter une réponse. Sur base de l'analyse préalable que vous avez réalisée, nous vous invitons à cocher, dans ceux listés ci-dessous, les 5 à 10 enjeux qui vous semblent les plus importants pour l'espace analysé.

1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace

L'idée générale est de créer un « Espace multisports, de convivialité et intergénérationnel » à Francorchamps (une sorte de « mini-place des Bressaix »)

Les divers usagers ciblés:

- En première priorité / les habitants de Francorchamps : les jeunes, les adolescents et les familles
- En seconde priorité / les habitants des villages voisins via accès par le RAVeL : Ster, Hockai, Baronheid, ... l'accès est possible via le RAVeL, le chemin du Ponçay, via les trottoirs et pistes cyclables mis en place actuellement dans le cadre des travaux sur la N62.
- En troisième priorité / les touristes en mobilité douce par le RAVeL ou tout autres touristes (les touristes F1 ne sont pas directement visés)

Les divers aménagements :

- Zone multisports avec, par exemple : parcours d'équilibre, jeux escalade en bois, coin fitness, skatepark, streetworkout, circuit trottinettes et vélos enfants, filet de volley, pétanque, paddle (zone payante ?), Pickelball
- Zone de convivialité : espace BBQ couvert, tables pique-nique (Environ 4 tables de 6 personnes), bancs , bornes connectées (wifi, prise électrique rechargement, musique (timer), caméra de surveillance,... (ex : [Schröder](#)))
- Mur pour expression artistique : tag
- Zone de bivouac en lien avec tourisme doux
- Parking vélo + borne de recharge
- Place de parking voiture, une dizaine

!! Privilégier des aménagements en bois et matériaux naturels (écorces,...)

!! Une réflexion est à avoir concernant la cohabitation avec les événements majeurs du circuit de Francorchamps.

!! Une plaine de jeux enfants est prévue dans le cadre d'un projet immobilier à l'ancienne gare ? combiner les deux à un seul endroit ?

!! Le projet pourrait être phasé pour raison financière.

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace

Le cadre autour du terrain est plutôt verdoyant et champêtre, on est éloigné des premières habitations, de la N62 et à proximité du terrain de foot. Le RAVeL est situé à environ 100 m à vol d'oiseau.

La vue paysagère vers le RAVeL (vers l'Est) devrait être préservée, laissée ouverte et valorisée. La vue vers Francorchamps (vers le sud) devrait être ouverte en coupant les quelques grands épiciéas.

La ligne Haute-tension passe à la limite Nord de la Parcelle.

La vue vers le foot et N62 n'a que peu d'intérêt paysager.

Il faudrait que la parcelle s'intègre dans la verdure autour, que les aménagements permettent une certaine continuité de la végétation actuellement présente autour du terrain en intégrant des éléments tels que des arbres, des haies et des zones enherbées. Des arbres pourraient permettre d'atténuer la vue sur la ligne haute-tension et l'antenne.

Garder la vue sans obstacle visuel majeur vers le terrain de foot pour permettre aux parents d'avoir un œil à la fois sur le terrain de foot et sur la zone multisports en même temps.

Le relief du terrain ne semble pas constituer une énorme contrainte. Continuer de terrasser et finir en pente douce vers la zone humide.

3. Les éléments naturels

Le terrain est actuellement une zone de remblais et de transit de terres. Le pourtour est cependant verdoyant, champêtre, bordés d'éléments naturels.

Une zone humide à l'Est (sols tourbeux et hydromorphe) sépare le terrain du RAVeL. Le DNF mentionne la présence d'espèces végétales protégées sur cette partie. Au-delà du RAVeL commence une zone Natura 2000.

Il serait intéressant que les aménagements permettent une certaine intégration d'éléments naturels tels que des arbres, des haies et des zones enherbées pour faire un corridor vert avec les parcelles voisines. Les arbres pourraient permettre d'atténuer la vue sur la ligne haute tension et l'antenne.

La présence de la zone humide pourrait être valorisée par la mise en place de panneaux de sensibilisation.

4. Les éléments construits

Il n'y a pas d'élément construit sur la parcelle. La buvette du foot est en briques, les autres bâtiments plus éloignés (sur la N62) sont en crépis blanc, en moellons de pierres, en briques. Il n'y a pas vraiment de style architectural à respecter pour une bonne intégration dans le bâti.

Faut-il intégrer dans les aménagements un « rappel » du circuit de Francorchamps ? (ex : jeux en forme de voiture F1, marquage sol,...) ??

5. La mobilité au sein de l'espace

Les usagers se rendraient sur la parcelle à pied ou en vélo (RAVeL, trottoirs, pistes cyclables), en voiture ou en transport en commun. Un point de covoiturage est également déjà prévu à la hauteur du rond point (à 250m).

Des arrêts de bus matérialisés par des poteaux sont situés à la hauteur du terrain de foot, l'emplacement est idéal. Pas besoin de prévoir des abribus supplémentaires.

Sur la parcelle II faudrait prévoir :

- Des chemins qui permettraient d'accéder aux diverses zones aménagées à pied ou en vélo.
 - Une zone de parking vélo et des bornes de rechargement pour vélos électriques
 - Quelques places de parking voiture
-

En Conclusion :

L'enjeu est de créer un lieu de sport pour tous, de rencontres intergénérationnelles et de convivialité inter-villages pour les jeunes et les familles, en favorisant la mobilité douce (RAVeL, pistes cyclables et trottoirs).